

# (PAOP) Appui à l'Opérationnalisation de la Police Républicaine



Budget : 3,75 millions €



Période : 2019 – 2023



Localisation : Niveau Central

2 zones d'action pilotes dont Cotonou

## Justification du programme

La Police Nationale et la Gendarmerie, deux corps d'armée initialement distincts en République du Bénin ont fusionné en décembre 2017 pour donner naissance à une Police républicaine en application de la Loi N°2017-41 du 28/12/17 portant création de la Police Républicaine. Cette réforme, qui s'inscrit dans une dynamique globale nationale de lutte contre la corruption, de la recherche d'efficacité pour une orientation « client » est l'occasion du lancement de grands chantiers tels que la digitalisation, la revue du cadre organique de la nouvelle organisation et l'amélioration de la couverture nationale. La Belgique ayant opéré cette fusion, a décidé de s'investir de manière significative aux côtés des acteurs de la sécurité nationale béninoise, afin d'appuyer l'opérationnalisation de cette nouvelle institution.



## Ambitions du programme PAOP

L'ambition est de définir et de compléter le cadre organique et la couverture territoriale de la Police Républicaine ; d'améliorer le contrôle qualité des différents processus et d'élargir le soutien à la Police Républicaine.

L'**objectif général** est de promouvoir l'avènement d'une société pacifique et ouverte à tous aux fins d'un développement durable, d'assurer l'accès de tous à la justice et de mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

L'**objectif spécifique** est d'appuyer l'opérationnalisation de la Police Républicaine.

### Bénéficiaires ciblés :

*Les bénéficiaires finaux pour le pilier 4 sont : Les populations. A travers les zones pilotes, les populations de ces zones seront concernées et elles pourront donner leur appréciation de l'implémentation d'une Police communautaire au Bénin. Et les membres de la Police républicaine.*

*Les bénéficiaires intermédiaires sont à la fois: - Les acteurs de la société civile (ONGs, syndicats, communautés religieuses, autorités traditionnelles, médias, ...) - Autres partenaires institutionnels (autorités administratives, judiciaires, parlementaires).*

## Résultats attendus de l'intervention

**Le concept de Police communautaire est développé et mis en œuvre.** Ce premier résultat ne pourra être atteint qu'à travers plusieurs actions concernant (i) l'amélioration de la couverture territoriale des Commissariats d'arrondissement, (ii) le renforcement des capacités de projection des policiers dans leur territoire (iii) le renforcement des mécanismes d'appui, de suivi et de contrôle des commissariats d'arrondissement (iv) le développement et la mise en œuvre du concept de Police Communautaire, (v) amélioration des fonctions de base des commissariats d'arrondissement.



**Les phénomènes prioritaires locaux liés à la délinquance informatique sont mieux gérés.** Il s'agira pour atteindre ce deuxième résultat de : (i) définir le rôle et le cahier des charges des différents services, (ii) renforcer les capacités en matière d'analyse criminelle et de planification stratégique, (iii) d'appuyer à la mise en œuvre du plan de lutte contre la cybercriminalité, la création de partenariats et de développement de réseau (iv), et l'appui à l'accueil et l'accompagnement des victimes.

**La Gestion des Ressources Humaines, et de son axe formation, sont renforcés.** Ce troisième résultat sera atteint grâce à un (i) appui à la gestion et à la planification du personnel de la Police Républicaine, (ii) la prise en compte du genre dans le recrutement et la gestion du personnel, (iii) la finalisation des formations statutaires et à la constitution du répertoire des formateurs, (iv) l'amélioration des processus de Gestion des Ressources Humaines avec le développement de la formation continue, (v) le recueil et la prise en compte des besoins des policiers, (vi) la création de partenariats externes et mise en réseau des structures de formations.

**L'administration et la communication externe sont professionnalisées.** Pour atteindre ce quatrième résultat, (i) le rôle et le cahier de charges des différents services sera définit, (ii) un plan d'archivage sera élaboré et mise en œuvre, (iii) un appui sera fourni pour la production quantitative et qualitative des données fiables, (iv) une stratégie de communication sera élaborée et mise en œuvre, (v) les principaux chantiers de la réforme (processus de fusion, Police Communautaire) seront capitalisés et les leçons apprises diffusées et (vi) un appui à la coordination des acquis extérieurs dans le secteur de la sécurité sera également donné .

### Contact :

Programme PAOP  
02 BP 8118 Cotonou BENIN  
[www.enabel.be](http://www.enabel.be)

### En partenariat avec :



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

### Avec le financement de :



**Belgique**

partenaire du développement